



République Française
Département du Puy-de-Dôme

Tél. 04 73 83 73 70
Fax 04 73 79 76 02
mairie@pontduchateau.fr

CS 90002 63430 Pont-du-Château

Le 10 novembre 2022

Présidence de la République
Monsieur Emmanuel Macron
55-57 rue du Faubourg St-Honoré
75008 PARIS

Nos Réf.: PP/LB n°2022/130

Affaire suivie par : **M. Patrick Perrin**
Maire de Pont-du-Château
pperrin@pontduchateau.fr
06 17 23 81 37

Monsieur le Président de la République,

Un appel des villes de ICAN a été lancé il y a plusieurs semaines au sujet de l'arme nucléaire et son interdiction. Si la clôture des signatures est effective depuis le mois de juin, je tiens à vous faire part de mon intervention lors de la séance du conseil municipal de ce mercredi 8 novembre, à Pont-du-Château, suite à la question d'un élu.

Je signe l'appel de ICAN, car, nous le voyons bien avec le conflit en Ukraine, l'arme nucléaire n'est plus dissuasive, de par le nombre de têtes nucléaires dans le monde, et du fait qu'elle est utilisée comme une menace par certains états, allant même à menacer de contre-offensive nucléaire si cette arme était utilisée par un ennemi.

La commune de Pont-du-Château est profondément préoccupée par la lourde menace que les armes nucléaires posent aux communautés à travers le monde. Je suis fermement convaincu que nos habitants ont le droit de vivre dans un monde libre de cette menace. Toute utilisation, délibérée ou accidentelle, d'arme nucléaire aurait des conséquences catastrophiques durables et à grande échelle pour la population et pour l'environnement.

Par conséquent, je soutiens le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et appelons notre gouvernement à y adhérer.

J'adhère donc à la démarche engagée par ICAN et signe cet appel, ce jour, jeudi 10 novembre 2022.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République, l'assurance de ma plus haute considération.

Le Maire,

Patrick PERRIN